



Groupes de travail de la communauté ERC Occitanie

Thématique 1 : « Impacts Méthodologies » Compensations environnementales et agricoles attendus du Groupe de Travail

La composition du Groupe de Travail

Le GT est composé d'acteurs de la CRERCO volontaires, retenus suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Au regard des candidatures adressées dans le cadre de cet AMI, la DREAL et la Région se réservent la possibilité d'ajuster la composition du groupe de travail :

- sur le nombre des participants qui, pour rester dans un format préservant l'efficacité et permettant la production, sera limité à 30 personnes maximum;
- sur le niveau de représentation de la diversité des acteurs de la CRERCO qui devra rester équilibré et homogène.

Il est d'emblée conseillé de privilégier la participation d'une seule personne par structure et de mobiliser les organismes de représentation, têtes de réseaux, des différentes catégories d'acteurs lorsqu'ils existent.

Le fonctionnement du Groupe de Travail et l'engagement des participants

Le GT sera copiloté et animé par l'État (DREAL Occitanie) et la Région Occitanie.

La préfiguration du GT a été réalisée par un « noyau dur » d'acteurs qui a vocation à perdurer durant toute la durée des travaux.

Le GT s'investit exclusivement sur le champ technique dans l'objectif d'une production partagée. Même légitimes et importantes, les questions d'ordre plus politique ou liées aux intérêts particuliers des acteurs ne seront pas traitées dans le cadre du GT.

Les membres du GT s'engagent à participer à l'ensemble des réunions de manière active ouverte et constructive et à apporter, tout au long du calendrier de travail, les contributions et avis nécessaires à la production collective avec :

- la volonté de travailler et de s'impliquer dans le collectif, au-delà des intérêts et des opinions propres à chaque acteur / structure.

- la bienveillance et le respect nécessaire pour un travail efficient dans la convivialité.

3 à 4 réunions seront organisées (installation et définition des pistes de travail, une ou 2 réunions d'étape à mi-- parcours, une réunion de conclusion et de validation du livrable). Le travail de production pourra faire l'objet d'échanges entre les membres entre les réunions

En fonction des besoins, il pourra être décidé en accord avec les membres du GT d'organiser des réunions supplémentaires.

Les attendus

Dans le contexte actuel de gestion économe de l'espace, de limitation de l'artificialisation, de protection des terres agricoles notamment à fort potentiel agronomique et de préservation de la biodiversité (absence de perte nette de biodiversité), la mise en œuvre de la séquence ERC s'applique à la fois aux enjeux environnementaux mais aussi agricoles.

Au-delà des Lois n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et de leur déclinaison dans le plan biodiversité qui en précisent les modalités, il apparaît utile, vu les enjeux agricoles et environnementaux de la région Occitanie, de mobiliser la CRERCO sur ce sujet. Ceci dans l'objectif d'améliorer la capacité de l'ensemble des acteurs à anticiper, à prendre en compte, à articuler et à concilier ces enjeux.

Le GT établira un livrable sous la forme d'un document synthétique, de portée méthodologique, en 3 parties : État initial et état de l'art – Enjeux régionaux – recommandations et propositions.

Les réflexions lors de la réunion du noyau dur ont d'ores et déjà permis d'identifier les grands axes de travail (fondements techniques et réglementaires, intégration dans la planification, organisation / implication des acteurs et des instances et communication).

Le calendrier

Le calendrier de travail du GT s'étalera sur le premier semestre 2019. L'objectif étant de disposer du livrable pour une restitution à l'ensemble de la communauté au second semestre 2019.